



COLLÈGE ST RÉGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

VOYAGE CULTUREL ET LINGUISTIQUE : A LA DECOUVERTE DE L'ALLEMAGNE ET DE L'ITALIE

Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant a choisi d'étudier l'allemand ou l'italien. Nous lui proposons un voyage européen qui permettra la découverte de trois pays : l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Ce séjour sera l'occasion pour lui de visiter des villes de **Munich, Innsbruck, Vérone et Venise**.

Ce voyage aura lieu du 14 au 20 octobre. Le groupe sera logé à l'hôtel ou en auberge. Voici un aperçu du programme.

Durée : 7 jours / 5 nuits

Dimanche 14 octobre : départ du Puy-en-Velay

Lundi 15 octobre : Visite de **Munich** (centre-ville et la Pinacothèque...) et du château de Nymphenburg

Mardi 16 octobre : Visite de **Schwaz** (mine d'argent). Visite d'**Innsbruck**, capitale du Tyrol (Château Impérial, Tremplin Olympique, ...)

Mercredi 17 octobre : visite de **Vérone** (maison de Juliette, arène romaine...)

Jeudi 18 octobre : **Venise** et ses îles (Murano et Burano)

Vendredi 19 octobre : visite de **Venise** (place St Marc, Grand Canal, Basilique, Palais des Doges...)

Le programme détaillé vous sera transmis ultérieurement.

Le prix demandé aux familles sera d'environ 397€ payables en trois fois (ce prix est calculé sur la base de 49 élèves). **Toutefois, le coût exact du séjour dépend du nombre de participants; nous vous le communiquerons après les inscriptions.**

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous, impérativement pour le **lundi 10 septembre**, accompagné du premier acompte d'un montant de 130€. Veuillez également vérifier que votre enfant est en possession d'une carte d'identité en cours de validité.

Assurances : Le prix du voyage inclut

- l'assurance assistance-rapatriement
- l'assurance annulation groupe (annulation notifiée par les autorités académiques, ex : attentats)

Nous espérons que ce projet saura éveiller votre intérêt et retenir toute votre attention. Nous précisons par ailleurs que les professeurs d'anglais, en 5^{ème} et en 3^{ème}, feront aussi une proposition de voyage.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à nos sentiments dévoués.

**Les professeurs d'italien et d'allemand
Mme Deshors et M.Léonce**

COUPON-REPONSE A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018

Madame / Monsieur parents de
inscrivons notre fils/fille au voyage en Allemagne/Italie du 14 au 20 octobre 2018.

Nous réglons le premier acompte de 130 euros : * par chèque (1) à l'ordre du Collège St Régis-St Michel
* en espèces (1)

(1) Rayer la mention inutile

Le 1er acompte est non remboursable en cas de désistement sauf dans les cas précisés dans le paragraphe « Assurances »

Concernant les familles domiciliées au Puy :

Vous pouvez recevoir une aide de la mairie si la carte jeune de votre enfant est validée pour cette année scolaire. Dans le cas contraire, vous pouvez contacter la mairie du Puy pour connaître les modalités.

Merci de nous communiquer le numéro de cette carte par mail : secretariat@college-st-regis.fr

A le.....
Signature des parents :

Chers parents,
Voici la liste des formalités qui vous seront demandées rapidement

ATTENTION : Les documents ci-dessous sont à rapporter pour le 14 septembre au **professeur principal**

1 POUR LES ELEVES DE NATIONALITE FRANCAISE :

- 1 La **carte européenne** d'assurance maladie (demande à faire via ameli.fr en créant au préalable un compte, puis aller sur votre compte *ameli* dans la rubrique « *Mes demandes* »).
- 2 Le **numéro de carte jeune** pour les élèves habitant Le Puy (vérifier qu'elle soit en cours de validité*)
- 3 La **Carte Nationale d'Identité (ou Passeport) des élèves de nationalité française. Il est important de faire les démarches nécessaires au plus vite si votre enfant n'a pas encore cette pièce d'identité.**

2. POUR LES ELEVES DE NATIONALITE ETRANGERE:

- 1- La **Carte Nationale d'Identité** ou un **Passeport** en cours de validité
- une autorisation de sortie de territoire français signée par le père et la mère (l'imprimé est à récupérer à l'accueil) ;
- 2 - Une **photo** d'identité
- 3 - Un **acte de naissance**
- 4- La **carte européenne** à demander à la caisse d'assurance maladie
- 5- DCEM pour les enfants nés à l'étranger ou TIR pour les enfants nés en France
- 6- Le numéro de carte jeune pour les élèves habitant Le Puy (vérifier qu'elle soit en cours de validité*)

Les professeurs d'italien et d'allemand